



Mercredi 29.01.14 | 47e année | No 3

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Etes-vous rail ou route ?

Certains pensent en ces termes – mais est-ce la bonne question ?

En réalité, la plupart des ménages combinent plusieurs moyens de déplacement. Davantage encore en milieu urbain. Tout dépend du trajet, du moment de la journée, des personnes, des coûts, du confort, etc.

Toujours plus de gens choisissent les transports publics pour au moins une partie de leurs trajets. Ainsi les agglomérations évitent la congestion et offrent une qualité de vie acceptable. En même temps, les voyageurs en train et bus libèrent les routes pour ceux qui n'ont d'autres choix que d'utiliser leur véhicule privé. Imaginez un instant que tout le monde retourne à la voiture: on aurait partout des problèmes comme au centre de Pesex aux heures de pointe!

L'horaire 2016 annoncé par les CFF offrira des trains-navettes spéciaux entre Corcelles et Neuchâtel, doublera les trains vers le Val-de-Travers et offrira la cadence à 30 minutes pour La Chaux-de-Fonds, trois mesures concrètes pour réduire les bouchons routiers autour de Vauseyon et vers les montagnes neuchâteloises.

L'exemple le démontre: opposer le rail à la route n'amènerait aucune solution, il s'agit de travailler de concert.

Pour augmenter l'effet positif, il s'agit aussi d'améliorer les accès aux gares, accorder les horaires des bus, considérer les trajets de porte à porte. Tout le monde y gagnera!

Christine Gaillard
Directrice de la mobilité



Le peloton du Tour de Romandie passera par Neuchâtel le 4 mai prochain. • Photo: Jean-Bernard Sieber

Le Tour des bénévoles

Le 68^e Tour de Romandie se tient du 29 avril au 4 mai prochain. Avec comme point d'orgue un contre-la-montre de 18,45 kilomètres qui verra les coureurs arriver au stade de la Maladière. Une organisation gigantesque qui serait impossible sans l'apport de centaines de bénévoles.

Six jours durant, du 29 avril au 4 mai prochain, les coureurs du Tour de Romandie (TdR) pédaleront d'Ascona à Neuchâtel, ville-hôte de la sixième et dernière étape. Certifiée «World Tour» – label regroupant les épreuves-reines du cyclisme mondial – jusqu'en 2016, la manifestation ne serait cependant pas réalisable sans le soutien de quelques 1'600 bénévoles.

Environ 450 bénévoles suivent ainsi l'ensemble du Tour chaque année. Parmi eux, 97% reviennent d'une édition à l'autre, d'où l'image de «grande famille» du TdR. «C'est plutôt agréable: l'expérience à long terme nous simplifie passablement la tâche en nous évitant de devoir répéter la même chose chaque matin», apprécie Richard Chassot, directeur de la boucle romande. Celui-ci peut se targuer d'avoir une liste d'attente de bénévoles, qui doivent patienter faute de postes disponibles à leur confier.

Pas gratuit

Malgré leurs prestations gratuites, les bénévoles n'en représentent pas moins un poste de dépense au budget

du Tour: «Nous ne les payons pas au coût du travail qu'ils effectuent, mais ce n'est pas un poste à 0 francs: ils sont nourris, logés, habillés et défrayés. Le poste des bénévoles représente 500'000 francs sur un budget total de 4,5 millions», relance Richard Chassot.

En sus des 450 bénévoles qui prennent une semaine de vacances pour accompagner la boucle romande, les villes-étapes ont également chacune besoin de 150 à 250 bénévoles.

Ainsi, le comité d'organisation de l'étape neuchâteloise appelle les personnes désireuses de s'engager (pour l'accueil à La Maladière ou à divers postes le long du parcours) à s'inscrire sur www.tdr-ne.ch. (thn)



3 La Suisse et le Japon lancent les célébrations de 150 ans de relations diplomatiques au MEN.



4 L'écrivain Max Lobe a reçu mercredi dernier le prix du Roman des Romands à l'Aula des Jeunes-Rives.



5 L'ensemble vocal de Neuchâtel interprète le 9 février au Temple du Bas le «deutsches Requiem» de Brahms.

Publicité



EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier



NEUCHÂTEL – Rue J.-J.-Lallemand 5
(près des Jeunes-Rives) tél. 032 724 47 47

www.mandataires.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions

 Dans ce numéro

Le roi romand 2014 du roman

L'écrivain Max Lobe a reçu un prix doté de 15'000 francs remis par la Fondation Francis et Marie-France Minkoff. Plus de 650 étudiants ont désigné «39, rue de Berne» Roman des Romands parmi les neuf ouvrages sélectionnés.

Page 4

Crédit à l'étude pour le « Domino »

Le Conseil général examinera lundi une demande de crédit d'un million de francs liée la structure d'accueil parascolaire le «Domino», à la Cou-dre. Le Conseil communal fait simultanément le point sur l'accueil extrafamilial des enfants en ville de Neuchâtel.

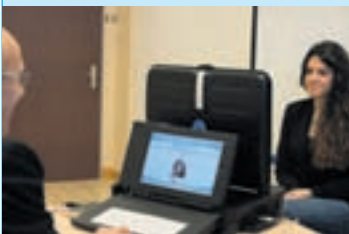
Page 8

Rénovation du crématoire de Beauregard

Le Conseil communal sollicite auprès Conseil général un crédit de 5,8 millions de francs pour des aménagements au cimetière de Beauregard. Un nouveau crématoire, de nouvelles chambres mortuaires et divers locaux d'accueil sont prévus.

Page 9

Présences consu- laires à Tivoli



L'ambassade du Portugal à Berne et le Consulat général de France à Genève proposent désormais des présences consulaires dans des locaux de la Ville de Neuchâtel, rue de Tivoli 28. La Ville entend ainsi jouer son rôle de commune hôte.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 5 février.

 La Suisse et le Japon célèbrent cette année le 150^e anniversaire de leur premier traité d'amitié et d'échange



Aimé Humbert a ramené quantité d'images: légation hollandaise et résidence de l'Ambassade suisse à Yédo (Tokyo) en 1863. • Photo: MEN

De Neuchâtel au Japon

Le Neuchâtelois Aimé Humbert para-phait il y a 150 ans le premier traité entre la Suisse et le Japon. Les festivités liées à cet événement historique commenceront ainsi le 6 février prochain au Musée d'Ethnographie.

Un siècle et demi de relations officielles. Telle est la marque que s'apprentent à fêter la Suisse et le Japon, qui signaient leur premier traité bilatéral de commerce et d'amitié le 6 février 1864. Un accord auquel le Neuchâtelois Aimé Humbert a pris une part prépondérante. Logique donc que les célébrations soient officiellement lancées à Neuchâtel le 6 février prochain (voir encadré), au Musée d'Ethnographie (MEN).

Un accord fondateur

Le Japon, sur la fin de l'époque Edo, sort alors peu à peu d'une période de repli. La Suisse, et notamment Aimé Humbert – ancien président de l'Union horlogère suisse –, n'entend pas laisser passer l'occasion de conquérir les marchés asiatiques. Nommé ministre plénipotentiaire en 1862, Humbert atteint le Pays du Soleil-Levant en avril 1863. Il devra cependant patienter jusqu'au 6 février 1864 pour signer le traité.

Celui-ci ouvrira une longue série d'accords touchant certes au commerce, mais également à la culture, à la recherche ou encore à l'éducation. Les

industriels suisses sont notamment présents dans le commerce de la soie ou de montres. Par la suite, une certaine mode japonaise arrive en Europe: porcelaine ou soie au début, puis mangas, arts martiaux et autres sushis. «Nous avons instauré avec ce pays une relation peut-être plus équilibrée que ce que pensait Humbert», relève le conservateur du MEN, Marc-Olivier Gonseth.

Les observations d'Humbert

Homme de son temps, avec ses préjugés, Aimé Humbert n'en trouve pas moins le Japon fascinant. «En passant du temps sur place, il a essayé de

comprendre la vie japonaise en s'appropriant l'iconographie locale, car il ne parlait pas japonais», note Marc-Olivier Gonseth. «Il recensait des catalogues, des images publicitaires, sans avoir l'idée de faire une collection.» De ces recherches naît en 1870 *Le Japon illustré*, livre de référence sur cette période de l'histoire nippone. «Humbert est un médiateur étrange, car il donne l'impression de passer à autre chose après avoir écrit son livre», constate Grégoire Mayor, conservateur adjoint au MEN. Vendue, sa collection revient en 1950 au MEN, grâce au don d'un de ses fils. A (re)découvrir dès le 7 février. (thn)

Programme des festivités

6 février: partie officielle, sur invitation uniquement.

7 février (entrée libre)

17h30: inauguration de l'espace d'exposition «Imagine Japan».

18h30: Dio & Ramu Kobayashi (acrobates).

19h: Shunsuke Kimura & Etsuro Oto (musique traditionnelle japonaise).

20h30: Geishas (spectacle dansé).

21h30: Tim & Puma Mimi (duo électropop helvético-japonais).

8 février (films au cinéma Rex)

10h: *Les enfants loups*, de Mamoru Hosoda (dès 7 ans, entrée: 5 frs).

23h: *Saya-Zamurai*, de Hitoshi Matsumoto (entrée: 10 frs).

Des visites de la petite exposition sont possibles sur demande jusqu'à l'inauguration le 19 juin de l'exposition «Imagine Japan» dans la grande salle d'exposition. Diverses activités consacrées au Japon rythmeront encore l'année.

L'écrivain Max Lobe a reçu à Neuchâtel le 5^e Prix littéraire du Roman des Romands

Transmettre l'envie de lire

La 5^e édition du Roman des Romands récompense Max Lobe pour son roman «39, rue de Berne», publié aux éditions Zoé. Domicilié à Genève, l'écrivain d'origine camerounaise s'est vu décerner mercredi dernier à l'Aula des Jeunes-Rives un prix doté de 15'000 francs, remis par la Fondation Francis et Marie-France Minkoff. Ce sont plus de 650 étudiants provenant de 14 établissements scolaires romands qui ont désigné le Roman des Romands parmi les neuf ouvrages sélectionnés.

Vingt-cinq classes de Suisse romande ont participé à cette 5^e édition du Prix littéraire du Roman des Romands. Plus de 650 étudiants ont pu découvrir et étudier une série de neuf ouvrages d'auteurs romands. Chaque classe a désigné deux délégués, qui ont pris part à différentes rencontres. A la suite d'une journée de débat, ils ont choisi leurs trois romans favoris : *La lenteur de l'aube* d'Anne Brécart, *39, rue de Berne* de Max Lobe et *Rose Envy* de Dominique Rivaz. «Comme déléguée de classe, j'étais chargée d'amener les votes de mes camarades lors des rencontres. J'ai lu tous les romands et je les ai tous aimés ! J'ai eu beaucoup de plaisir à découvrir des écrivains de Suisse romande», témoigne Marie de



Ce sont plus de 650 étudiants romands qui ont plébiscité le roman «39, rue de Berne» de Max Lobe.

Coulon, 18 ans, étudiante au Lycée Jean-Piaget à Neuchâtel.

Trois questions...

... à Max Lobe, écrivain lauréat de la 5^e édition du Roman des Romands.

Que représente ce prix pour vous ?

C'est une grande reconnaissance de la part des jeunes. Je suis très content. Dans un jury formé d'adultes, il y a souvent des intérêts. Ici, le public est différent. Je me suis rendu à

On entend souvent que les jeunes sont mous, mais au contraire ce sont des lecteurs avisés.

Porrentruy pour rencontrer des étudiants. J'ai abordé le thème de la prostitution. Il y a eu des éclats de rire. J'ai vu que cela ne passait pas. Pour eux, c'était certainement étonnant de par-

ler de prostitution. Pour moi, qui vis aux Pâquis à Genève, cela n'a rien de choquant. Alors je leur ai demandé s'il y avait des prostituées à Porrentruy. Silence total. Ils ont été touchés. C'est important de percevoir au-delà des apparences, des préjugés.

Que retiendrez-vous des échanges avec les étudiants ?

Au début, j'étais sceptique. Quand j'ai terminé ces rencontres, mon sentiment oscillait entre la joie et les regrets : j'étais content que cela se termine, et en même temps c'était un peu comme la fin des vacances. On entend souvent que les jeunes sont mous, mais au contraire ce sont des lecteurs avisés. Le courant est bien passé. Ils ont été touchés par des éléments simples que je considérais comme des détails.

Quel message souhaitez-vous transmettre au travers de votre roman ?

Quand tu écris un livre, tu n'as pas de message à faire passer, mais plutôt une histoire à raconter. J'aborde différents thèmes dont l'homosexualité et la prostitution. L'actualité nous poursuit. Avec le mariage gay par exemple. Au Cameroun, il existe des lois anti-gays. C'est ce contexte-là que je retiens. (ak)

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'en février, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Améz-Droz «Neuchâtel : une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 31 août, exposition «Argent, jeux, enjeux».

Dimanche 2 février, 14h, 15h et 16h, démonstrations publiques des trois automates Jaquet-Droz.

Mardi 4 février, 12h15, mardi du Ruckers, concert donné par Christoph Kaufmann, clavecin.

Judi 6 février, 18h30, au musée ce soir, «Le malade imaginé. Le joueur d'argent à l'épreuve de la médecine et de la littérature du XIX^e siècle», conférence donnée par Evelyn Dueck, assistante post-doctorante à la Maison des Littératures de l'Université de Neuchâtel.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au

public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition à venir consacrée au Japon.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition «Donne la patte ! Entre chien et loup». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Dimanche 2 février, 10h30, «Le chien jaune de Mongolie», projection du film de Byambasuren Davaa, en collaboration avec La Lanterne magique. Mercredi 5 février, 20h, «Des cochons, des sphaignes et des amibes : tour d'horizon de quelques recherches en cours au laboratoire de biologie du sol», conférence du Prof. Edward A.D. Mitchell. **Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74, jusqu'au 9 mars, exposition «Balades avec le Minotaure». Ouvert me-di de 11h à 17h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 janvier, «Chats gantés», exposition de photographies de Alexandre et Marie-France Parrat. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous.

Du 1^{er} au 27 février, «AfricArt», exposition de Mouhamed et Alioune Sec et Djiby Diakhate. Vernissage samedi 1^{er} février à 19h.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition «Berlettes et pipolets». Ouvert ma-di de 13h à 18h.

Divers

Home de Clos-Brochet (av. de Clos-Brochet 48), du 31 janvier au 2 mars, exposition de peinture à la bouche de Bracha Fischel. Vernissage vendredi 31 janvier de 18h à 20h.

L'actualité culturelle

Les 12 vendredis

«Italia» est le titre du concert que donnera Maurizio Croci, professeur à la HEM de Lausanne, site de Fribourg, vendredi 31 janvier dans le cadre des 12 vendredis de la Collégiale. Maurizio Croci est né à Varèse. Après l'obtention des diplômes d'orgue et de clavecin à Milan et à Trente, il se perfectionne à la Schola Cantorum de Bâle puis termine une licence en Musicologie à l'Université de Fribourg sous la direction de Luigi Ferdinando Tagliavini. Lauréat du Concours international Paul Hofhaïmer d'Innsbruck (1998), il mène une intense activité de concertiste dans toute l'Europe, en Russie et au Japon. A l'occasion du 250^e anniversaire de la mort de J. S. Bach, il joue à Berne l'intégrale de son œuvre d'orgue. Plusieurs de ses concerts ont été rediffusés par la radio et la télévision. En 2012, il crée à Milan le concerto pour deux clavecin et orchestre «I tempi di



Dafne» de Galante avec M. Salerno et l'orchestre «I Pomeriggi Musicali» et effectue sa deuxième tournée au Japon. Aujourd'hui, il enseigne l'orgue à la Haute école de musique Vaud-Valais-Fribourg et au Conservatoire de Fribourg, ainsi que de clavecin à la «Milano Civica Scuola di Musica». De plus, il est titulaire des orgues de la Basilique de la Ste-Trinité à Berne et de l'église du Collège St-Michel à Fribourg.

Collégiale, vendredi 31 janvier à 18h30. Entrée libre, collecte à la sortie.

Parcours de vie

Mardi 4 février, Jacqueline Rossier, conservatrice à l'Association pour la conservation des Archives de la vie ordinaire (AVO) donnera une conférence publique intitulée: «Du carton à chaussures à la boîte d'archives ou ce que peuvent révéler les écrits personnels.» Illustré par la lecture de documents originaux tirés de leurs correspondances amoureuses ou familiales, l'exposé retracera le parcours de vie de quelques Neuchâtelois et Neuchâteloises aux destins singuliers. **Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, mardi 4 février à 20h. Prix non-membres Fr. 12.-; membres Fr. 8.-; jeunes en formation gratuit.**

Concert des Chambristes

Dimanche 2 février, le Théâtre du Pommier accueillera le trompettiste guatémaltèque Dario Maldonado, qui interprétera avec les Chambristes des

concertos de Haendel, Vivaldi et Telemann. Après des études musicales à l'Ecole de musique militaire, au Conservatoire national du Guatemala et au Conservatoire supérieur de musique de Genève, Dario Maldonado a occupé le poste de premier Trompette solo de l'orchestre du Festival Mondial des Jeunes Musicales à Aberdeen en Ecosse, en 1980. Huit ans plus tard, il a obtenu son premier prix de virtuosité avec félicitations du jury au Conservatoire de Lausanne, suivi de sa licence de concert. En 1995, il a organisé les rencontres helvético-guatémaltèques au Guatemala et créé le premier concours international d'instruments à vent latino-américain. Pour rester dans l'ambiance baroque du programme, le public aura également l'occasion d'entendre une pavane et une chaconne composées par Jean-Philippe Bauermeister.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, dimanche 2 février à 11h15.

L'ensemble vocal de Neuchâtel interprète «Ein deutsches Requiem» de Brahms le 9 février au Temple du Bas

Requiem au Temple du Bas

L'ensemble vocal de Neuchâtel conclura une série de trois concerts dimanche 9 février au Temple du Bas. Il interprétera «Ein deutsches Requiem» accompagné d'un piano à quatre mains.

«C'est une œuvre magnifique, pleine de sensibilité, autant sur le plan musical que vocal.» Nadia Hügli, membre du comité de l'Ensemble vocal de Neuchâtel (EVN), s'impatiente à l'idée d'entamer dès le 2 février à Genève une série de trois représentations. Celle-ci se terminera dimanche 9 février au Temple du Bas.

Sous la direction de son chef Steve Dunn, le chœur interprétera *Ein deutsches Requiem* de Johannes Brahms. Il sera accompagné au piano à quatre mains par Marc Pantillon et Lauriane Follonier – qui interpréteront également en première partie la *Fantaisie en fa mineur* de Franz Schubert.

Le compositeur allemand avait écrit cette œuvre tant pour un orchestre symphonique que pour un accompagnement au piano. Une seconde possibilité qu'a choisie le chœur neuchâtelois, composé d'une quarantaine de membres. «Cette option est plus exigeante dans la justesse et la diction pour le chœur, mais lui donne plus de place», mesure Nadia Hügli.



L'Ensemble vocal de Neuchâtel a choisi d'interpréter le «deutsches Requiem» de Brahms pour cette série de trois concerts. • Photo: sp

Œuvre complexe

En 1865, alors au faite de sa puissance créatrice, Brahms achève donc la composition du fameux *deutsches Requiem*, commencé à l'été 1861. Le cinquième mouvement, dédié à sa mère décédée en 1865, est ajouté en 1868. Il finalise l'œuvre en sept mouvements connue aujourd'hui. Il s'agit de la plus longue du compositeur allemand, d'une durée d'environ 1h15.

Les paroles – en allemand plutôt qu'en latin comme c'était jusque-là l'habitude – du *deutsches Requiem* ont

probablement été choisies par Brahms en hommage à son ami Robert Schumann, qui l'avait encouragé et soutenu lorsqu'il avait 20 ans. La tristesse due à la mort récente de sa mère est également palpable: les parties chorales traitent magistralement de la Vie, la Mort, la finitude de l'Homme, le deuil, la tristesse, ou l'espoir en l'Eternité. (thn)

Ensemble vocal neuchâtelois, «Ein deutsches Requiem». Dimanche 9 février, 17 heures, Temple du Bas. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle



Cinéma et migration

Avec une part de marché qui a doublé en 2013 pour atteindre 8,5%, le cinéma suisse se porte bien. Et ce que l'on découvre ces jours à Soleure augure bien de l'année qui commence. Nombre de nouveaux films projetés dans cette vitrine du cinéma helvétique que sont les Journées de Soleure traitent de la migration. A commencer par le magnifique long métrage d'Alain Gsponer sur l'affaire Grüniger. Le réalisateur zurichois revient avec brio sur le courage de ce commandant de la police saint-galloise qui a fait entrer illégalement en Suisse des centaines de juifs en 1938 et 1939! Projeté en première mondiale le 23 janvier lors de l'ouverture de ces 49^{es} Journées de Soleure en présence d'Alain Berset, cette fiction a plu à une autre conseillère fédérale, à la retraite celle-ci: Ruth Dreifuss, dont le père a collaboré avec Paul Grüniger pour sauver des vies en enfreignant la loi par devoir moral... Les cinéastes suisses se révèlent fort préoccupés par les difficultés à gagner l'Eldorado puis à s'y intégrer. Et leurs films prennent une résonance toute particulière au moment où nous avons à nous prononcer sur une initiative visant à limiter l'immigration.

Patrice Neuenschwander

Au de la maison



elexa
ELECTRICITE, TELEMATIQUE

*entre nous le courant passe...
depuis 1933...*

Quai Max-Petitpierre 42 Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66 info@elexa.ch
Fax 032 729 96 69 www.elexa.ch (dépannage 24h/24)



FARINE DÉCORATION
Intérieurs et revêtements de sols

Tél. 032 724 04 04 www.farinedeco.ch

DUCKERT SA

Travaux publics – maçonnerie

2000 Neuchâtel / 2016 Cortaillod
Tél. 032 843 88 88
www.duckertsa.ch



 Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

On a enfin retrouvé le 7^e continent!

Pierre-Olivier
Aragno



Encore un indice: un vieux parchemin jauni dans les combles poussiéreux d'un vieux manoir abandonné... Sur sa surface défraîchie, quelques traits à l'encre de seiche forment une île, un continent inconnu?

Depuis l'Antiquité des historiens-philosophes aux noms étranges s'y intéressaient déjà: Thucydide, Diodore de Sicile, Diogène Laërce (merci Wiki...) et bien d'autres... Ils évoquent un continent englouti, mystérieux, une ancienne civilisation disparue au milieu des océans.

Malgré quelques faux espoirs, personne ne l'avait découvert jusqu'à aujourd'hui: des navigateurs à la recherche des grands espaces ont mis la main dessus, enfin... dedans et jusqu'au coude! Il s'agit d'un continent flottant constitué d'une multitude de petits copeaux de... plastique! Le rêve ancestral est réalisé, mais les anciens doivent se retourner dans leur tombe: le fabuleux continent abritant une civilisation idyllique est en fait une grosse soupe de déchets!



Tortue nageant au milieu de débris de plastique. • Photo: sp

Les facétieux courants marins créent d'énormes circuits enfermant les déchets plastiques rejetés dans la mer. Une fois piégés, ils ne peuvent plus en ressortir. Seule l'action des vagues les réduisent en particules plus petites... mais le plastique mettra toujours entre 500 et 1'000 ans pour se décomposer. Dans l'océan Pacifique, cette «grande plaque de déchets» aurait triplé depuis les années nonante et atteindrait aujourd'hui 3,4 millions

de km² (un tiers de l'Europe) selon le CNES (Centre national des études spatiales).

Dans ces zones, les déchets (750'000 à 1 million de débris par km²) ne sont pas visibles par les satellites, car ils flottent cachés sous la surface des océans jusqu'à 30 mètres de profondeur, les niveaux dans lesquels s'alimentent la faune marine... Pour s'en rendre compte, il faut pêcher ces résidus de notre civilisation avec un filet à

plancton! Les nouveaux explorateurs sont, comme autrefois, des navigateurs et des scientifiques, mais leurs explorations sont nettement moins palpitantes. Leur but: reconnaître l'étendue de cette gadoue flottante. Un de ces aventuriers va d'ailleurs partir prochainement explorer l'Atlantique Nord pour analyser un de ces continents marin dans la zone des Sargasses... (www.septiemecontinent.com)

P.-O. A.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Cro

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Neuchâtel-Gym (groupe infantine)

Leçons tous les jeudis (hors période de vacances scolaires): enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Samedi 1^{er} février, à 12h Xamax M14 - Servette, amical



Stade de la Maladière

Samedi 1^{er} février, à 10h, Xamax 1^{re} - Xamax M18, amical
A 12h, Xamax M15 - Servette, amical

A 14h30 Xamax M17 - YB Berne, amical

Mercredi 5 février à 15h, Xamax M14 - La Chaux-de-Fonds, amical

A 20h, Xamax M18 - FC Bienne II, amical

Volleyball

Maladière, Halle B, salle 4

Samedi 1^{er} février à 14h, NUC IV - Colombier Volley, 2^e ligue féminine
A 16h30, NUC II - VBC Val-de-Travers, M17-F

Halle de sport de la Riveraine

Dimanche 2 février à 17h30, Sagres NUC - Lucerne, LNA

Basketball

Maladière, Halle A, Salle 2

Samedi 1^{er} février à 13h, MJ Basket - Meyrin, U14-M

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 1^{er} février à 13h45, MJ Basket - Versoix, U19-M
A 17h30, Union Neuchâtel Basket - Lugano Tigers, LNA

Hockey sur glace

Patinoire du Littoral

Dimanche 2 février à 11h, HC Université Neuchâtel - EHC SenSee Futur, Minis A

A 17h, HC Université Neuchâtel - HC La Chaux-de-Fonds, LNC

Patinoire du Littoral, Nouvelle halle

Samedi 1^{er} février à 17h, Young Sprinters 2013 - HC Reuchenette, 4^e ligue
A 20h30, EHC Ins - HC Le Fuet-Bellelay, 4^e ligue



Le Conseil général se prononcera lundi sur l'acquisition et la transformation du « Domino »

S'adapter aux besoins des familles

Le Conseil général examinera lundi soir une demande de crédit pour l'acquisition et la transformation du bâtiment, qui abrite la structure d'accueil parascolaire le « Domino ». Le Conseil communal sollicite un montant de près d'un million de francs pour le pérenniser, compte tenu de sa situation idéale à quelques pas du collège du Crêt-du-Chêne à La Coudre. L'exécutif profite de l'occasion pour dresser l'état actuel et les perspectives de l'accueil extrafamilial des enfants en ville de Neuchâtel.

Le Domino accueille 40 enfants par jour de 6h45 à 18h45. L'effectif scolaire du bassin de La Coudre justifierait 55 places d'accueil et devrait encore augmenter. A proximité immédiate du collège du Crêt-du-Chêne, son implantation est idéale. En effet, les élèves peuvent se rendre à l'école sans route à traverser. Pour conserver cet avantage, l'achat et l'assainissement du Domino figurent au plan des investissements 2013 ainsi que 2014-2017.

Assainir les locaux

Construit en 1972 en même temps que le collège du Crêt-du-Chêne, le bâtiment se situe à l'ouest de celui-ci et appartient à l'EREN. Dès 2005, la Ville loue les locaux pour la structure parascolaire avec une

perspective de les acheter. Les négociations avec l'EREN ont permis d'arrêter le prix de vente à 395'000 francs. Des travaux d'assainissement complet doivent être menés notamment au niveau de l'isolation, des façades et des installations sanitaires. Le coût de ces travaux se monte à 492'000 francs.

Durant les travaux d'assainissement du Domino, la structure d'accueil sera relogée dans le collège du Crêt-du-Chêne. Situés en-dessus de la piscine, deux grands locaux de réserve seront utilisés. A terme, ils sont destinés à accueillir de nouvelles classes. « Leur mise en état est comprise dans

l'assainissement du collège », précise le Conseil communal. Quelques aménagements pour 80'000 francs permettront de les exploiter comme structure d'accueil. Le déménagement du Domino dans les locaux du collège est prévu à l'automne 2014. Les travaux devraient durer six mois.

Evolution du nombre de places

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012, la Loi sur l'Accueil des Enfants (LAE) impose aux communes de s'équiper en places d'accueil pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. L'objectif s'exprime en termes de taux de couver-

ture de la population concernée, à savoir 30% pour l'accueil préscolaire de 0 à 4 ans et 15% en parascolaire pour les élèves de 4 à 12 ans. La ville de Neuchâtel dispose aujourd'hui de 427 places d'accueil préscolaire subventionnées. Celles-ci sont réparties entre institutions privées et publiques, respectivement à hauteur de 54 et 46%. L'offre est complétée par 320 places en parascolaire, exclusivement en mains publiques. L'Association d'accueil familial de jour (AFJ) propose encore 12 places d'accueil préscolaire et 15 en parascolaire, aussi subventionnées. D'autres écoles et associations privées fournissent des prestations d'accueil, mais en dehors du système de subventionnement lié à la LAE. Une analyse de la situation sociodémographique menée de concert avec l'Office cantonal de l'accueil extrafamilial montre que le nombre de places doit encore évoluer pour atteindre 470 places en préscolaire et 388 places en parascolaire. Plusieurs projets, dont celui des « Accueils de midi » (voir encadré), permettront d'atteindre ces objectifs. (ak)



Essai pilote des « Accueils de midi »

Plusieurs quartiers de la ville de Neuchâtel souffrent d'un manque de places d'accueil pour les élèves, en particulier pour les pauses de midi. « L'idée est de développer un accueil de midi, destiné aux élèves dès la 5^e HarmoS, en complément aux places à plein temps », explique le Conseil communal dans son rapport. Avant d'imaginer une extension plus large, la Ville démarre un projet pilote dès la rentrée 2014 pour le seul bassin scolaire de la Promenade. L'intention est d'y créer 25 places. Selon les estimations, une place « table de

midi » devrait représenter pour la Ville une charge annuelle de 3'700 francs. Les coûts du projet pilote se montent à près de 100'000 francs. « Cette solution présenterait l'avantage d'offrir à la fois une réponse aux besoins d'un accueil adapté aux plus grands enfants, et celui de laisser des places dans les structures ouvertes toute la journée pour les enfants qui débutent leur scolarité obligatoire et qui remplissent nos listes d'attente », relève l'exécutif. Le développement du projet dépendra de cette première expérience.

L'actuel bâtiment administratif du cimetière de Beauregard sera appelé à disparaître pour laisser place à l'esplanade, propice au recueillement et au délassement.



Le Conseil communal sollicite un crédit de

Conserver u

Le Conseil général s'intéressera lundi au cimetière de Beauregard. Le Conseil communal sollicite un crédit de 5,8 millions de francs pour la réalisation d'un nouveau crématoire, de nouvelles chambres mortuaires et de nouveaux locaux administratifs permettant l'accueil et l'accompagnement des personnes vivant un deuil.

Avant de prendre la décision de rénover les installations du cimetière, le Conseil communal a souhaité connaître l'avis de ses partenaires et de la population quant à la pertinence de maintenir un crématoire en ville de Neuchâtel. Il a mandaté une étude de la Haute école de gestion Arc. Il en ressort que la population et les différents acteurs concernés sont en majorité favorables à conserver le crématoire de Neuchâtel. « Nous sommes favorables au maintien du site de Beauregard, tout en veillant à l'équilibre entre les différentes charges d'en-



Dès la rentrée 2014, la Ville de Neuchâtel souhaite ouvrir 25 places d'accueil pour les repas de midi destinées aux enfants dès la 5^e année du bassin scolaire de la Promenade.

Recapitalisation de prévoyance.ne

Le Conseil général se prononcera sur «le cautionnement par la Ville de Neuchâtel de deux prêts octroyés par la caisse de pensions prévoyance.ne à deux institutions liées à la Ville de Neuchâtel». Parmi les mesures de recapitalisation approuvées par le Grand Conseil, les quelque 150 employeurs affiliés à prévoyance.ne devaient verser ensemble, valeur au 1^{er} janvier 2014, une somme de 270 millions de francs. Ce montant doit permettre d'augmenter la fortune de l'institution et de constituer une réserve de fluctuation de valeurs visant à pallier les fluctuations conjoncturelles futures. La Ville de Neuchâtel s'est acquittée de ses obligations en versant une part de près de 13,9 millions de francs. Parmi les autres employeurs, la Fondation du Home de l'Ermitage et l'association de La Rouvraie ont toutes deux signalé le besoin de recourir à un prêt de la caisse de pensions. Le Conseil communal sollicite l'autorisation d'accorder la garantie de la Ville de Neuchâtel. Il propose un cautionnement d'une durée de 15 ans portant sur un montant maximal de 134'090 francs pour la Fondation du Home de l'Ermitage et un autre d'une durée de 3 ans sur un montant maximal de 26'070 francs pour La Rouvraie.

it de 5,8 millions de francs pour de nouvelles infrastructures au cimetière Beauregard

Un crématoire à Neuchâtel

tretien et les rentrées financières», indique l'exécutif dans son rapport.

Réduction de l'impact sur l'environnement

Le projet retenu prévoit de regrouper au nord de la route et sur un seul site le crématoire et son filtre, les chambres mortuaires et les locaux administratifs, où sont accueillies les familles endeuillées. Egalement relié à la chapelle, le bâtiment sera construit sur l'emplacement actuel des chambres mortuaires. Le nouveau four crématoire sera équipé d'un système de filtration aménagé dans les locaux techniques. Il est également prévu d'installer une batterie de récupération pour haute température des gaz de fumées du four: la chaleur récupérée servira à la production de chaleur des locaux. La Ville investira dans un four électrique plutôt qu'un four fonctionnant au gaz. En effet, à prix égal, les coûts de fonctionnement du four

électrique sont nettement inférieurs à ceux des fours à gaz. De plus, sa consommation d'énergie est 4 à 10 fois moins élevée que celle des autres fours. Une analyse énergétique détaillée de l'enveloppe des futurs locaux sera effectuée. La reconstruction du bâtiment administratif et des chambres mortuaires permettra de réduire trois à quatre fois la consommation d'énergie de chauffage par rapport à la consommation actuelle. Par ailleurs, la construction impliquera la coupe de plusieurs arbres. Elle sera compensée par la plantation de jeunes plantes.

L'actuel crématoire continuera de fonctionner jusqu'à la mise en service des nouvelles installations. Pendant les travaux, une alternative sera prévue pour les familles endeuillées et les entreprises de pompes funèbres. Des modules provisoires pourraient être aménagés. L'actuel bâtiment administratif restera en fonction pendant les travaux.

A terme, il est envisagé de le déconstruire pour laisser place à l'esplanade, où les gens se recueillent et se délassent. Au vu des nuisances que provoqueront les travaux, l'utilisation de la chapelle sera suspendue. Les cérémonies funéraires se dérouleront en d'autres lieux, dont notamment à l'Eglise néo-apostolique située directement au sud du cimetière, à la rue Gabriel-Lory.

Mise en service en 2016

Les travaux auront lieu en une seule étape pour limiter les nuisances dues au chantier. Ils devraient s'étendre durant toute l'année 2015. La mise en service des nouvelles installations devrait intervenir début 2016. La planification 2014-2017 prévoit un montant de 5,8 millions de francs pour la rénovation du four crématoire et la pose d'un filtre. Ce crédit comprend également la rénovation des chambres mortuaires ainsi que celle des locaux administratifs et techniques. (ak)

Les groupes politiques s'expriment



Le PS constate que - malgré les efforts consentis - certains enfants ne peuvent bénéficier d'un accueil adéquat et conforme aux exigences des parents qui travaillent.

Groupe PopVertsSol

Hélène Dederix Silberstein:

Après une session budgétaire à suspens récupérée de justesse grâce à une esquivé digne d'un toréador face à la charge soudaine du Canton, nous voici dans une nouvelle année que nous souhaitons des meilleures pour tous nos concitoyens. Cependant, nous restons quelque peu frustrés de la façon dont se déroule le processus d'approbation des budgets. Tout d'abord les délais sont trop courts pour une analyse politique fine.

Ensuite, la présentation parfois opaque est telle, que par exemple les manifestations du 800^e anniversaire de la charte apparaissent comme des charges administratives! Quelle fête!

La lisibilité politique de la présentation actuelle n'est pas satisfaisante: nous voulons bien plus de transparence. Nous voulons profiter de la pression qu'exercera sur notre ville les nouvelles normes comptables pour les collectivités suisses nommées MCH2. Ces normes comprennent certains éléments normatifs sans intérêt de notre point de vue, notamment certaines idées de comparabilité avec les entreprises privées et avec les normes comptables internationales. Cependant, elles conduisent à une comptabilité de type analytique qui doit apporter plus d'information sur les coûts.

Sans en dire davantage, cela signifie deux choses: primo, il faudra revoir le système comptable de la ville avec pour conséquence une granularité plus fine; deusio, cette mise en place permettra dans la foulée de pouvoir satisfaire nos exigences de transparence.

Il nous faudra faire vite pour ne pas nous faire prendre dans une nouvelle norme dont l'essentiel des finalités ne concerne que les financiers. Pour cela il nous faudra prendre les devants et devenir pilote dans le Canton pour la transparence des exécutifs.

Groupe PLR

La gare, plateforme de correspondance de la ville et du canton, un nouveau quartier

Félix Gueissaz: Telle est la motion du groupe PLR que le Conseil général a accepté lors de sa séance du 13 janvier dernier. Le Conseil communal va donc devoir remettre la gare et son quartier dans ses objectifs, même si cela n'avait pas été prévu dans le programme politique 2014-2017.

Cette motion arrive en même temps que l'information des CFF et de l'Office Fédéral des Transports concernant l'amélioration de la desserte de notre canton dès 2016, en particulier l'introduction de la cadence à la demi-heure sur la ligne du pied du Jura et sur la ligne pour Le Locle.

Le Groupe PLR estime en effet que le développement de la gare ne doit et ne peut pas en rester en l'état actuel. L'arrivée de l'Office fédéral de la statistique a été le premier grand changement de ce quartier. Il s'en est suivi le réaménagement de l'ensemble du Crêt-Taconnet avec ses nouvelles zones d'habitation, ses nouveaux commerces et ses nouveaux centres de formation (Haute Ecole Arc et Conservatoire).

Depuis les premières modifications, la situation a beaucoup changé et va encore beaucoup changer. Une gare se doit d'évoluer. Par conséquent, les places autour de la gare, au nord Blaise-Cendrars et au sud les places de la Gare et de l'Europe, tout comme le portail sud de l'entrée à la gare, la station du Funambule dans le Jardin Anglais, doivent être revus. Un nouveau plan de circulation doit être étudié et le concept des parkings réévalué. La relation entre les différents transports publics, train, bus postal et bus de transN devra être réorganisée. Les vélostations ne devront pas être oubliées dans ce réaménagement.

Le Conseil général se réjouit du rapport que va lui présenter le Conseil communal.

Groupe socialiste Accueil pré- et parascolaire

Sabrina Rinaldo Adam: Malgré les efforts consentis par notre Ville en

terme d'accueil d'enfants dans les crèches et les structures parascolaires, le constat est clair, certains enfants ne peuvent pas bénéficier d'un accueil adéquat et conforme aux exigences des parents qui travaillent.

C'est pourquoi le groupe socialiste a fait de la «famille» un des axes de son programme politique présenté à la population lors de la campagne pour les élections de 2012.

A plusieurs reprises, notre groupe a alerté le Conseil communal sur des situations jugées par notre groupe inacceptables. Les initiatives privées pour combler les lacunes sont certes louables et doivent dans des contextes précis être soutenues, elles reflètent la solidarité entre les habitants d'un même quartier et la solidarité est aussi un des principes fondamentaux du parti socialiste. Toutefois, en aucun cas ces initiatives privées ne doivent se substituer au devoir qui incombe aux autorités.

Il y a un peu plus d'une semaine nous avons débattu du programme politique quadriennale du Conseil communal et nous sommes heureux de voir que l'un des objectifs prioritaires est d'«affiner et de développer l'offre d'accueil». Un rapport allant dans ce sens nous a été soumis par le Conseil communal. Ce rapport est très attendu! Espérons qu'il réponde aux attentes de nos concitoyen-ne-s et du groupe socialiste.

A propos...



Peut mieux faire

Certains sujets sont récurrents et polluent la Une des médias pour aussitôt faire place à une actualité plus percutante ou qui répond davantage aux attentes des lecteurs. D'autres méritent un rappel régulier. Ainsi en est-il des dons d'organes. Savez-vous que dans notre pays, 1'270 personnes sont en attente d'un organe? La Suisse n'est pas exemplaire dans ce domaine à tel point que les autorités et les institutions spécialisées ont mis en place plusieurs mesures pour améliorer la situation. Et dire qu'il suffirait de 20 nouveaux donneurs pour atteindre les objectifs. Alors, répondez à cet appel, faites savoir ces quelques chiffres dans le cadre de vos activités professionnelles ou privées. Cette action de solidarité pourrait à tout le moins constituer un but pour l'entrée dans cette année nouvelle. Ni Swisstransplant, ni le Conseil fédéral ne reconnaissent le principe du consentement présumé. Il doit être explicite! Avez-vous déjà votre carte de donneur d'organes?

Rémy Voirol

Ce service est au vôtre

Le Dispensaire des rues

Le Dispensaire des rues a pour objectif de permettre aux personnes défavorisées de se sentir mieux et de leur redonner le goût à la vie sociale.

Le Dispensaire fonctionne grâce au bénévolat des intervenants et aux dons en nature et en espèces.

Les bénévoles et les infirmiers se chargent d'accueillir les personnes intéressées, les écoutent et définissent leurs besoins. Ils s'occupent également de prendre les rendez-vous auprès des différents partenaires bénévoles tels que les médecins, les dentistes, l'opticien, l'ostéopathe, la pédicure et les coiffeuses. Une buanderie comprenant deux machines à laver et à sécher le linge sont à disposition, ainsi que des douches. Les usagers reçoivent des informations sur les différents services sociaux susceptibles de leur être utiles.

Dispensaire des rues, rue Fleury 22, tél. 032 721 10 25. Ouvert le lundi et le mercredi de 14 à 18h, le vendredi de 14 à 16h.

La Ville officielle

Café scientifique

Internet l'indiscrète

Les cafés scientifiques consacrent leur prochain débat à « Internet l'indiscrète ». Cette rencontre aura lieu

mercredi 5 février, de 18h à 19h30
Université de Neuchâtel, av. du 1^{er}-Mars 26, cafétéria

Depuis les révélations de l'affaire Snowden, plus personne n'ignore qu'Internet fourmille de regards indiscrets. Comment dès lors s'assurer que les transmissions de données, comme les paiements par carte de crédit, empruntent des chemins sécurisés?

A l'heure où la tendance est à l'externalisation des ressources informatiques vers de grands centres de calcul partagés, quelles sont les garanties offertes aux utilisateurs cherchant à protéger leurs échanges privés? Quelles méthodes proposent aujourd'hui les spécialistes, sachant que même avec la meilleure technologie du monde, le maillon faible reste encore trop souvent l'utilisateur lui-même?

Discussion avec notamment la professeure de mathématiques Elisa Gorla et le chercheur à l'Institut d'informatique Etienne Rivière, tous deux à l'UniNE.

Renseignements : tél. 032 718 10 40. Entrée libre.

Horaire des Patinoires du Littoral

Lundi	9h-11h45 / 13h45-16h15
Mardi	9h-11h45 / 13h45-16h15
Mercredi	9h-11h45 / 13h45-16h45
Jeudi	9h-11h45 / 13h45-16h15
Vendredi	9h-11h45 / 13h45-16h15 / 20h15-22h15
Samedi	13h45 / 16h30
Dimanche	10h15-11h45 uniquement patinage public 12h-13h30 uniquement hockey libre 13h45-16h30 uniquement patinage public

Le hockey libre est autorisé sur une 1/2 piste en semaine et le samedi, uniquement lorsque les deux pistes entières sont ouvertes au public. Les horaires peuvent varier sans préavis. Merci de vous renseigner à l'avance sur la programmation sur www.lessports.ch.

Lecture et Compagnie

Sortir de la solitude par la lecture

Comment tenir compagnie aux personnes qui souffrent de solitude?

Grâce aux lecteurs et lectrices bénévoles qu'elle forme pour remplir cette mission, l'Association Lecture et Compagnie offre à toutes les personnes qui le souhaitent, quels que soient leur âge, leur handicap ou leur maladie, un moment de partage à travers la lecture.

Cette lecture sera choisie par l'auditeur ou l'auditrice en fonction de ses goûts, de ses envies, de ses souvenirs également et elle donnera lieu le plus souvent à un riche échange personnel entre les deux partenaires. Les lectures peuvent avoir lieu à domicile, dans un hôpital, une institution ou tout autre lieu approprié, au rythme choisi par l'auditeur, une fois par semaine, tous les 15 jours. Chaque rencontre dure environ 2 heures.

Lecture et Compagnie, ch. de la Praz 2a, 2017 Boudry, tél. 079 543 44 62, www.lecture-et-compagnie.ch.

Bibliomonde

Dans toutes les cultures du monde, le langage sert à la communication mais, toutes les cultures ne disposent pas de leur propre écriture. La bibliothèque interculturelle Bibliomonde présentera l'exposition itinérante de présentation des quinze écritures les plus représentatives de ses lecteurs

«Ecritures du monde»
du 5 au 19 février
dans ses locaux
passage Max-Meuron 6

Heures d'ouverture

Lundi, mercredi, vendredi: 14h – 17h
 Mardi: 09h – 11h / 14h – 17h
 Jeudi: 16h – 19h
 Samedi: 10h – 12h

Entrée libre.

Les Amis du conservatoire

L'Association des Amis du conservatoire soutient la formation professionnelle des étudiants du Site neuchâtelois de la Haute école de musique de Genève et présente au public des concerts de qualité, valorisant les jeunes talents, sous la conduite de chefs d'orchestre renommés. Elle organise

dimanche 2 février à 17 heures
au Temple du Bas

un concert en collaboration avec l'Orchestre des Pays de Savoie. Au programme, des œuvres de Artur Akselyan, Sergeï Prokofiev et la Symphonie N° 7 op. 70 en ré mineur d'Anton Dvorák, sous la direction de Nicolas Chalvin.

Renseignements et réservations:
Le Strapontin, 032 717 79 07 ou sur place le jour même.

Les lundis des mots

Lecture du lundi

Lundi 3 février à 18h30, la BPU accueille une lecture par Yves Bourquin de «Le temps des mots à voix basse» de l'écrivaine neuchâteloise Anne-Lise Grobéty.

Salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, prix: Fr. 5.-; gratuit pour les membres de l'AABPUN.

Café littéraire

Lundi 10 février à 18h30, à la BPU se tiendra un café littéraire consacré à «Les lignes de ta paume», de Douna Loup.

Un apéritif sera offert à l'issue de la présentation.

Salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire.

La chronique sportive de...

La volonté d'aller toujours plus loin

Anne
Kybourg



Le Neuchâtelois Benjamin Burkhardt, 13 ans, est un passionné de ski alpin. En mai, il a entamé sa troisième saison au sein du Centre régional de performance (CRP) du Giron jurassien. Jusqu'en avril, son quotidien est rythmé par les entraînements, les déplacements en Valais et les courses de ski. Un environnement propice aux progrès !

Lorsque Benjamin parle de ski, son visage s'illumine. « Quand je suis sur les skis, je me sens soulagé », lâche-t-il, sourire aux lèvres. De nature très discrète, le jeune Chaumonnier impressionne par sa volonté. Se lever tôt pour les entraînements physiques, s'organiser pour ses devoirs, se déplacer en Valais en quête de neige : il ne rechigne pas devant l'effort. Et son travail paie. Il a notamment réalisé d'excellentes performances dans les courses interrégionales.

L'organisation

Le Neuchâtelois prend part à de nombreuses courses de ski – une vingtaine par saison - en vue d'acquérir de l'expérience. Pas plus tard que ce



Membre du Centre de performance du Giron jurassien, le Neuchâtelois Benjamin Burkhardt, 13 ans, continue sa progression en ski alpin.

week-end, il participait aux courses régionales valaisannes de slalom géant à Bruson. « Benjamin est en déplacement quasiment tous les week-ends », précise sa maman, Cornélia Burkhardt. Pour suivre le rythme, il doit gérer la fatigue et faire preuve d'une organisation sans faille. Pour cela, il peut compter sur un encadrement de qualité. En effet, le CRP offre un suivi idéal pour les jeunes skieurs en devenir. « Par rapport à d'autres skieurs du groupe, Benjamin avait moins d'années de pratique lors de son arrivée. C'est un gros travailleur et il s'est très bien adapté à la structure. Chaque

année, il ne cesse d'évoluer », analyse son entraîneur, Jérôme Ducommun.

Les sacrifices

Le skieur suit un programme sport-étude. Elève de 10^e année HarmoS en section maturité au collège du Mail, il participe aux leçons le matin et bénéficie d'aménagements lui permettant de faire du sport l'après-midi. « Après l'école obligatoire, j'aimerais intégrer le Centre national de performance de Brigue. Mon objectif est d'aller le plus loin possible au niveau du ski et de terminer mes études », détaille le sportif. Un objectif

à sa portée, selon son entraîneur. « S'il continue sa progression et qu'il s'exprime bien au niveau romand, il est tout à fait dans la ligne pour atteindre cet objectif. » A l'heure où ses camarades de classe se retrouvent pour s'amuser, Benjamin, lui, s'entraîne. « C'est beaucoup de sacrifices, mais c'est mon but. J'ai envie de prouver que je suis là. »

Les progrès

Depuis son entrée au CRP, Benjamin a fait d'énormes progrès. « Au départ, c'était dur au niveau physique. J'avais beaucoup de peine à faire des pompes par exemple. Ça va de mieux en mieux, mais les entraîneurs nous donnent des exercices toujours plus difficiles », plaisante le skieur. Sa méthode consiste en un maximum de travail et une volonté à toute épreuve. « Il faut que Benjamin continue son travail physique et technique, mais également qu'il se développe sur le plan mental », ajoute son entraîneur. Le Chaumonnier a encore du pain sur la planche : ça tombe bien, le travail ne lui fait pas peur. « Tant que le ski continue à lui plaire, je l'encourage et c'est un super apprentissage pour la vie », résume Cornélia Burkhardt.

A.K.

A travers l'histoire



Construit vers le milieu du XVI^e siècle par la famille de Merveilleux, le château de Beaugard domine le vallon de Serrières. Au début du XX^e siècle, les cheminées de la minoterie Bossy et de la papeterie Borel occupent le fond du vallon. Quelques années plus tard, la chocolaterie Suchard (dont on aperçoit les initiales sur un toit à droite) rachètera les immeubles abandonnés par ces industries. L'ancien centre « Recherches et développements » construit par Suchard en 1985, visible sur la gauche de la photographie actuelle, est aujourd'hui occupé par une entreprise internationale. Carte postale, 1901, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte : Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle : Stefano Iori.


Parlement de la Ville
**Accueil extrafamilial
sous la loupe**

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 3 février 2014, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapports du Conseil communal
14-002

Rapport du Conseil communal, concernant le cautionnement par la Ville de Neuchâtel de deux prêts octroyés par la caisse de pensions prévoyance.ne à deux institutions liées à la Ville de Neuchâtel.

13-022

Rapport du Conseil communal, concernant l'accueil extrafamilial des enfants et la demande de crédit pour l'acquisition et la transformation du «Domino».

14-001

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit relative aux nouvelles infrastructures du cimetière de Beaugard.

Autres objets
13-403

Proposition du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010 par l'introduction d'un art. 160 bis (nouveau) «Fortune nette et coefficient fiscal».

14-601

Interpellation du groupe PopVertsSol par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée «Sec-teur Crêt-Taconnet, quelle mobilité pour l'avenir?».

Neuchâtel, le 14 janvier 2014.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL:

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.


Energie
**Contrôle des installations
de chauffage**

Semaine du 20 au 26 janvier 2014

- Température extérieure moyenne : 3.0° C.
- Degrés-jours : 118.9 DJ.


**La Ville
officielle**

Les sportifs méritants de l'année 2013
Critères de sélection

Chaque année, les sportifs méritants de l'année sont fêtés par les Autorités de la Ville. La traditionnelle cérémonie de remise des médailles aura lieu mercredi 26 mars prochain. Les critères de sélection sont les suivants :

Mérites athlètes

- Avoir conquis, durant l'année, un titre de **champion** olympique, du monde, d'Europe ou de Suisse.
- Avoir occupé, durant l'année, une **place d'honneur** (2^e ou 3^e) lors de Jeux Olympiques, d'un championnat du Monde, d'un championnat d'Europe ou du championnat Suisse.
- Avoir remporté, durant l'année, une **compétition nationale** officielle (par exemple, la Coupe Suisse).
- Avoir remporté, durant l'année, une **compétition internationale** officielle (par exemple, une Coupe du Monde ou d'Europe) ou être monté sur le podium (2^e ou 3^e place).

La sélection des candidats par les critères A à D se fait sur la base des classements officiels des compétitions correspondantes.

Pour les catégories ci-dessous, un comité statue sur les candidats.

Mérite athlète d'honneur

Athlète neuchâtelois ou suisse ayant eu une carrière exceptionnelle sur le plan international.

Mérite dirigeant ou entraîneur

Fin de mandat après plus de 10 ans de sociétariat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport.

Mérite dirigeant d'honneur

Personnalité neuchâteloise ou suisse ayant eu une activité marquante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport sur le plan international.

Mérite «coup de cœur»

Personnalité, groupe, club ou institution ayant contribué au développement du sport, ayant œuvré dans le soutien d'une action spécifique ou à long terme. Comme son nom l'indique ce prix est attribué en fonction de critères pas forcément rationnels mais aussi émotionnels.

Pour les mérites «Dirigeant ou entraîneur», «Dirigeant d'honneur» et «Coup de cœur», le comité statue sur la base de propositions externes ou par rapport à l'actualité de l'année. Aucune obligation n'est donnée d'attribuer chaque année un mérite dans ces catégories. C'est le Conseil communal qui se déterminera en dernier lieu sur les nominations.

Les personnes qui remplissent les critères ci-dessus peuvent s'annoncer auprès de M. Christian Umana au 032 717 77 97.


Contes

Hamed Bouzzine, accompagné par Arman Sigarchi, musicien iranien, se produira dans un spectacle intitulé «Parfums de jardins andalous»

vendredi 31 janvier

en collaboration avec le CCN au Théâtre du Pommier, à 20 heures

Réservations: Centre culturel neuchâtelois, rue Pommier 9, tél. 032 725 05 05.


Echos

■ Samedi 17 janvier, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités communales au vernissage de l'exposition «Regards croisés sur la coopération au développement», au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté le Conseil communal aux festivités du Nouvel An chinois, samedi 25 janvier à Neuchâtel.

■ Samedi 25 janvier, M. Olivier Arni, président, a représenté les Autorités communales au concert traditionnel du showband Les Armourins.

■ Lundi 27 janvier, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a présidé la réception organisée par NeuchâtelRoule, en faveur des sponsors.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Concetta et Cosimo Renna Antonazzo, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage, à M^{mes} et MM. Aurora et Manuel Gonzalez Rodriguez-Corral Pazos ainsi que Gladys et Georges Regazzoni-Morel, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage.


Enquête publique

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Bär SA), d'un permis de construire pour la construction d'une toiture inclinée sur un toit plat 37, rue de l'Ecluse, article 5557 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Liliane et Jean-Marc Ducommun. Les plans peuvent être consultés du 24 janvier au 24 février 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

**Programme cinéma pour la semaine du 29 janvier au 4 février****Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).****APOLLO 1****JACK RYAN : SHADOW RECRUIT**
1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, me, ve au ma 20h15, ve/sa 22h45, VO angl s-t fr/all je 20h15.
De Kenneth Branagh.**MINUSCULE - LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES - 3D**
1^{re} semaine. 6 ans sug. 6 ans.
Sans dialogues me au ma 15h30, sa/di 13h30.
De Hélène Giraud.**APOLLO 2****YVES SAINT LAURENT**
3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h, 20h30.
De Jilil Laspert.**LE VENT SE LÈVE**
2^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h15.
De Hayao Miyazaki.**HOMEFRONT**
4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
De Gary Fleder.**LE MANOIR MAGIQUE - 2D**
6^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF sa/di 13h15.
De Ben Stassen.**JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR**
1^{re} semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF di 11h.
De Mathias Malzieu.**APOLLO 3****PRÊT À TOUT**
2^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h45, 20h30.
De Nicolas Cuche.**LE VENT SE LÈVE**
1^{re} semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h45, sa/di 17h45.
De Hayao Miyazaki.**MATCH RETOUR**
2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 22h45.
De Peter Segal.**LA REINE DES NEIGES - 3D**
9^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h30.
De Chris Buck.**L'APICULTEUR**
3^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VO/all/fr di 10h45.
De Mano Khalil.**ARCADES****LE LOUP DE WALL STREET**
6^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au di, ma 20h30, je au ma 14h30, VO angl. s-t fr/all lu 20h30.
De Martin Scorsese.**L'instantané de Stefano Iori...****... le groupe de théâtre antique****MARY QUEEN OF SCOTS**
2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h.
De Thomas Imbach.**BIO****L'ESCALE**
1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO/all/fr me au sa, lu/ma 15h45, me au ve, lu/ma 18h, sa 20h15.
De Kaveh Bakhtiari.**NYMPHOMANIAC - PART 2**
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all me au ve, di au ma 20h15, sa 17h45.
De Lars von Trier.**LE TABLEAU NOIR**
1^{re} semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h30.
De Yves Yersin.**LES ILLUSIONS PERDUES**
Représentation unique. Pour tous.
Ballet du Bolchoï en direct de Moscou.
Di à 16h.**REX****12 YEARS A SLAVE**
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au lu 20h15, sa/di 17h30, VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h30, je, ma 20h15.
De Steve Mc Queen.**MINUSCULE - LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES - 2D**
1^{re} semaine. 6 ans sug. 6 ans.
Sans dialogues me au ma 15h.
De Hélène Giraud.**SNOWPIERCER, LE TRANSPERCENEIGE**
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
De Bong Joon-Ho.**STUDIO****L'AMOUR EST UN CRIME PARFAIT**
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
De Arnaud Larrieu.**PHILOMENA**
3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, sa/di 18h15, VO angl s-t fr/all me au ve, lu/ma 18h15.
Apollo 1: VO angl s-t fr di 11h.
De Stephen Frears.**BELLE ET SÉBASTIEN**
7^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h30.
De Nicolas Varnier.**LA VIE RÉVÉE DE WALTER MITTY**
5^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 15h45.
De Ben Stiller.**QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM****LE RETOUR, précédé de APHEX et L'ORIGINE**
Me 5.2 20h. 16 ans sug. 16 ans.
De Daniel Torrisi.**Agenda pratique****Services d'urgence****Police:** 117.**Service du feu:** 118.**Urgences santé****et ambulance:** 144.**Hôpital Pourtalès et Maternité:**

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.**Services publics****MCPN** - Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs, (case postale 261, 2034 Peseux), soutien et conseils dans les cas de divorce, tél. 032 841 72 01.**MDA** - Mouvement des Aînés (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 + lundi et jeudi de 13h30 à 16h30, tél. 032 721 44 44, e-mail: mdanebe@bluewin.ch - dès 50 ans: cours divers et activités.**Planning familial et centre de consultation de grossesse** (rue St-Maurice 4), tél. 032 717 74 35, permanence lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 13h à 19h, e-mail: planning.familial@ne.ch.**Pharmacie d'office**

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88 – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaireEn cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **No 144**.**Les services religieux****Cultes et messes des samedi et dimanche 1^{er} et 2 février****Paroisse réformée évangélique****Sud:****Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte cène.**Temple du Bas:** je à 10h, médiation, salle du refuge. Di à 10h15, culte paroissial avec cène sur le thème des femmes dans la Bible: la femme découpée en morceaux, livre des Juges.**Nord:****Ermitage:** chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement.**Valangines:** di à 11h45, culte aux rythmes de l'Afrique avec Présence Afrique Chrétienne.**Portalès:** di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.**Eglises catholiques romaines****Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** pas de messe.**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h messe. Di à 10h15, messe en italien.**La Coudre, Saint-Norbert:** sa à 18h30, messe. Di à 17h messe en latin.**Chapelle de La Providence:** sa à 16h30, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.**Hôpital Portalès:** di à 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.**Eglise catholique chrétienne****Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-Vattel): di à 10h, messe, Chanteur à La Chaux-de-Fonds.**Impressum****Editeur:**

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:Anne Kybourg, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire**Illustration:**

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch**Internet:**

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

Publicité

Protection de la famille et économie fiscale

Savez-vous que votre fiscalité
pourrait être moins lourde
d'une façon substantielle?

Concluez
un troisième pilier

BUREAU DE COURTAGE INDÉPENDANT
NITERC SERVICES

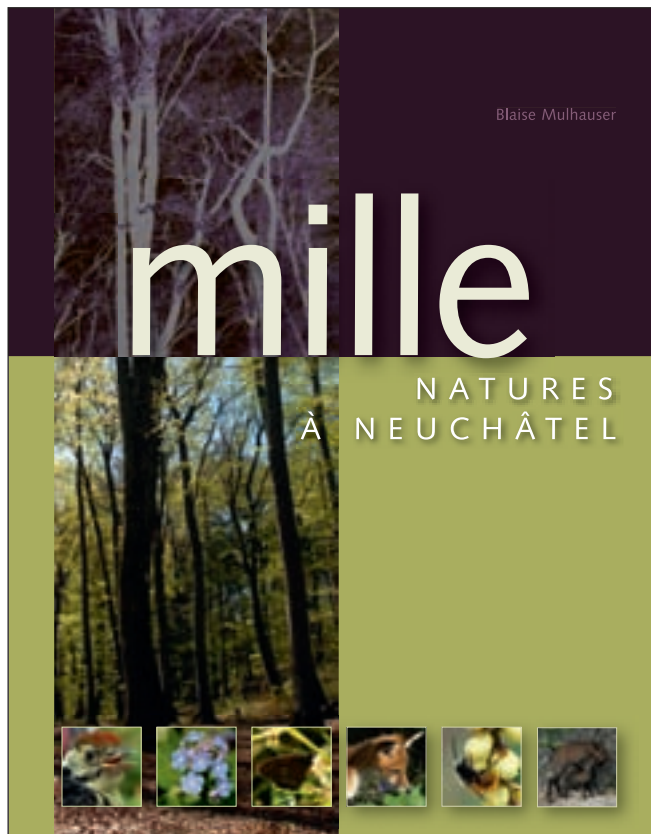
Jean-Paul Cretin

*Pour toutes vos assurances
conseil global et personnalisé*

j-p.cretin@bluewin.ch

Beau-Site 18
2014 Bôle

Portable 079 206 94 03
Tél.+ fax 032 842 42 48



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription exemplaire(s) de l'ouvrage
(75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:

jardin.botanique@unine.ch



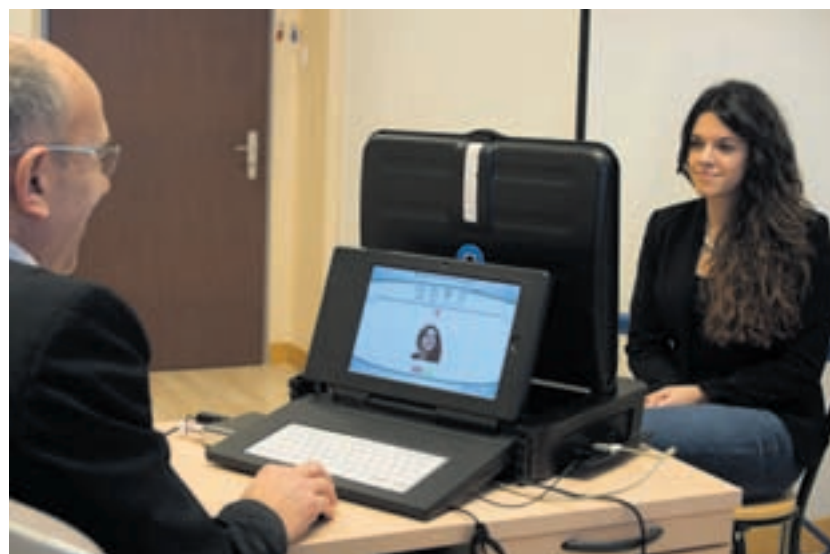
Les résidents portugais et français de Neuchâtel peuvent désormais bénéficier de présences consulaires dans de nouveaux locaux

Neuchâtel joue à plein son rôle de commune hôte

L'ambassade du Portugal à Berne a instauré depuis la semaine dernière des présences consulaires en ville de Neuchâtel, rue de Tivoli 28. Le Consulat général de France à Genève effectue des présences similaires sur le même lieu, proposé par la Ville. Celle-ci entend ainsi jouer son rôle de commune hôte.

« Cette venue répond à une attente de plusieurs années. » José Da Costa, président du Centre portugais de Neuchâtel, est soulagé. A l'instar de ses compatriotes, il peut compter depuis mardi dernier sur deux présences consulaires mensuelles de l'ambassade du Portugal en ville de Neuchâtel. Un service de proximité qui permettra aux Lusitaniens du canton de bénéficier de diverses prestations administratives (voir encadré jaune).

Bien qu'un pareil service existe déjà à La Chaux-de-Fonds, la mise



Les citoyens portugais résidant dans le canton peuvent désormais faire leurs papiers d'identité lors de présences consulaires à la rue de Tivoli 28, à Neuchâtel.

« Beaucoup se plaignaient de devoir aller à Berne pour des formalités administratives. »

sur pied d'une structure similaire à Neuchâtel n'a rien de redondant. En effet, quelque 13'000 citoyens portugais résident dans le canton, ce qui en fait la communauté étrangère la plus représentée. « Nous comptons environ 400 membres au Centre portugais. Beaucoup se plaignaient de devoir aller à Berne pour des formalités administratives », constate José Da Costa, précisant qu'ils perdaient jusqu'alors une journée de travail – prise sur leurs vacances – pour se rendre à Berne. « Peut-être même que nous aurons plus tard la possibilité de voter à Neuchâtel ! », anticipe-t-il.

Regroupement à Tivoli 28

L'idée de départ était de tenir ces permanences au Centre portugais, mais cela s'est avéré irréalisable pour des raisons techniques. Créé dans les années 1970, le centre a toujours eu pour but d'être un lieu d'accueil et de rencontres pour les immigrés lusitaniens. « Les gens nous téléphonaient d'abord avant de se diriger vers l'ambassade. Quand nous pouvons, nous

les aidons par nos connaissances et nos contacts. Sinon, nous les envoyons vers l'ambassade », expose José Da Costa.

Faute de pouvoir mettre en œuvre les présences consulaires au Centre portugais, les représentants de la Ville de Neuchâtel ont proposé un espace à la rue de Tivoli 28, où s'est installé l'an dernier son Service de la culture et de l'intégration. « La venue de ces présences consulaires dans ces locaux est pratique, car tout se situe sur le même site avec les différents offices cantonaux », relève Sylvain Ghirardi, chef dudit service. Le Service cantonal des migrations y trouve en effet également son siège. Les doubles nationaux

peuvent également se rendre aisément à l'Office cantonal des passeports, sis à Tivoli 22, pour tout ce qui concerne leurs documents d'identité suisses.

« C'est une logique de facilitation bienvenue. »

Le Consulat général de France à Genève tient des présences analogues depuis août dernier dans les mêmes locaux (voir encadré bleu). « C'est une logique de facilitation bienvenue », note Sylvain Ghirardi. « Nous avons

réussi à différencier les jours de présence entre le Consulat français mercredi et portugais le mardi. Nous pouvons accueillir tout le monde dans un espace polyvalent, situé dans un quartier bien relié en transports publics et comptant des parkings. Les personnes à mobilité réduite peuvent en outre venir sans problème. »

Une manière pour la Ville de renforcer les liens avec les communautés étrangères.

« La Ville de Neuchâtel a un rôle important à jouer dans l'intégration d'un point de vue durable et large », souligne Sylvain Ghirardi.

Thomas Nussbaum



Décentralisation de prestation

João de Deus, chargé de section consulaire à l'ambassade du Portugal à Berne, s'est réjoui de la nouvelle présence consulaire à Neuchâtel. « C'est un message de rapprochement donné aux Portugais, surtout dans une période de forte immigration. Nous sommes présents, à leur service. »

Cette décentralisation des tâches pour lesquelles il était auparavant nécessaire de se rendre à Berne permettra surtout de réaliser des actes consulaires simples : passeports ou cartes d'identité (environ 75% des demandes), actes de naissance ou de décès. Les demandes plus complexes – actes successoraux, votations ou élections – doivent encore être traitées à l'ambassade.

Les présences consulaires se tiennent à la rue de Tivoli 28, mardi tous les quinze jours (à l'exception des jours fériés), entre 9h30-12h et 13h-15h30. Un calendrier détaillé est affiché à l'entrée du bâtiment, au centre portugais de Neuchâtel et à l'Ambassade du Portugal à Berne. Prochaine présence : le mardi 4 février. (thn)



Déménagement de la présence consulaire française

Les représentants consulaires français ont également déménagé à la rue de Tivoli 28 depuis août dernier. Une solution également proposée par la Ville, après que Nomad eut quitté les locaux qu'ils sous-louaient au passage Max-Meuron 16.

Les présences consulaires françaises, qui existent depuis 2006 en terres neuchâteloises, occupent donc désormais les mêmes locaux que les diplomates portugais, le premier mercredi de chaque mois. De 10 heures à 15h30, les 10'500 résidents français du canton (2'200 en ville de Neuchâtel) peuvent, en plus des prestations

usuelles, y réaliser des procurations lors des élections.

« L'idée est d'offrir un service de proximité et un lien avec nos compatriotes », affirme Marie-Christine Pereyron, consul adjoint au Consulat de Genève. « C'est un service très apprécié des usagers. » Les chiffres parlent d'eux-mêmes quant à l'utilité de ces permanences mensuelles : près de 150 pièces d'identité sont délivrées chaque mois. « Nous nous déplaçons à deux et permettons ainsi à beaucoup de personnes d'éviter de venir à Genève. » Prochaine permanence : le mercredi 5 février. (thn)